

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-07

L'an deux mille vingt six à 10h30

Le 6 mars, à Charleville Mézières

Date de convocation avec envoi des documents budgétaires	17 février 2026
Nombre de délégués :	
 Titulaires	53 Titulaires
 Suppléants	53 Suppléants
 Présents	28 Présents
 Votes par procuration	1 vote par procuration

Étaient présents :

M Farid BESSADI
M Jean Marie BARREDA
M Emmanuel BAUDART
Mme Véronique CASTRONOVO
M. Philippe CLAUDE
Mme Daniele COMBE
M Hervé CORVISIER
M Jean – Pierre CORVISIER
M Jean Marie CREVISY
Mme Marzia DE BONI
M. Bernard DEKENS
Mme Ines DE MONTGON
M Régis DEPAIX
M Alain DUPOMMIER
Mme Dominique FLORES
Mme Pascale GAILLOT

M Kévin GENGOUX
M Eric GILLARDIN
Mme Dominique HUMBERT
M Jean – Yves JONET (pv de M TRONÇON)
M Michel LALLEMAND
M Stéphane LEBLANC
M Pascal LEPAGE
M Christian MAGISSON
M. Michel NORMAND
M Yannick ROSSATO
M Mathieu SERVAGI
M Daniel THOMAS
M jean François VALLOIRE
M Claude VALDENAIRE
Mme Valérie WOITIER

Objet de la délibération :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Résultat du vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-07

Objet de la délibération :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget est conforme aux orientations budgétaires présentées lors du Débat des Orientations Budgétaires.

Les dépenses de personnel : Les dépenses de personnel pour 2026 sont estimées à 1 008 961,81€

Les charges à caractère général : Pour 350 151€, le chapitre 011 comprend à la fois les charges courantes (téléphone, énergie...) mais aussi des dépenses nouvelles (actions du PAPI Meuse, entretien de la ZRDC, un micro projet européen)

Les autres dépenses de fonctionnement : Les frais financiers sont composés des intérêt des emprunts 2021, 2022 et des deux prêt relais « HEBMA ».

Les recettes de fonctionnement sont de deux ordres :

- Les subventions (Agence de l'eau, Fonds Barnier...)
- Les cotisations des adhérents de l'EPAMA. Pour les départements et la Région, la cotisation est forfaitaire tandis que les cotisations des EPCI dépend d'un calcul précis :
 - 71% de la cotisation globale des EPCI seraient répartis entre tous ces EPCI, en utilisant la clé « 75% population/ 25% surface de BV ».
 - Les 29% restants seraient à répartir uniquement entre les collectivités délégantes, toujours en utilisant le ratio « 75% population / 25 % surface du BV ».

NOM_EPCI du BV	cotisation missions socles (71%)	cotisation délégations (29%)	COTISATION 2026
CA Ardenne Métropole	106 149 €	66 483 €	172 631 €
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	25 879 €	16 209 €	42 088 €
CC de l'Ouest Vosgien	28 045 €	17 565 €	45 610 €
CC Ardenne, Rives de Meuse	24 998 €	15 657 €	40 655 €
CC Aire à l'Argonne	1 773 €	1 111 €	2 884 €
CC du Sammiellois	10 521 €	6 590 €	17 111 €
CC Val de Meuse Voie Sacrée	10 069 €	6 307 €	16 376 €
CC Crêtes Préardennaises	11 846 €	7 419 €	19 266 €
CC Terre d'Eau	17 309 €	10 841 €	28 150 €
		- €	
CC Argonne Meuse	2 834 €	- €	2 834 €
CC Pays de Colombey Sud Toulais	6 643 €	- €	6 643 €
CA de Longwy	53 431 €	- €	53 431 €
CC vosges côté sud ouest	5 174 €	- €	5 174 €
CC des Portes du Luxembourg	19 907 €	- €	19 907 €
SIAC	23 763 €	- €	23 763 €
cc STENAY	14 444 €	- €	14 444 €
Sous TOTAL EPCI	362 786 €	148 180 €	510 966 €
Département des Ardennes			41 736 €
Département de la Meuse			19 914 €
Département des Vosges			8 647 €
Département de Haute-Marne			1 878 €
Région Grand Est			140 000 €
Sous TOTAL Dépt et Région			212 175 €
TOTAL GENERAL			723 141 €

Les recettes et des dépenses d'investissement :

La section d'investissement comprend :

- les investissements propres de l'établissement
- Les investissements confiés en délégation Gémapi (imputés en compte de tiers)

Après avis du Bureau Syndical,

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical ;

- ***ADOpte le budget primitif 2026, budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections de la manière suivante :***

Section de fonctionnement : 1 770 197,81€

Section d'investissement dépenses : 33 695 175,30€

Section d'investissement recettes : 37 956 808,80€



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 53

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2026

Présenté par Le le Président (1),

A Charleville-Mézières, le 06/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical(2), réunie en session Ordinaire

A Charleville-Mézières, le 06/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Charleville-Mézières, le

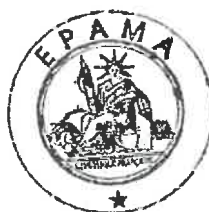
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS





NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE - BUDGET 2026

Le budget est présenté en annexe. Il est conforme aux orientations budgétaires présentées lors du Débat des Orientations Budgétaires.

- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel :

Les dépenses de personnel pour 2026 sont estimées à 1 008 961,81€ et comprennent :

- Le traitement indiciaire des 17 agents de l'EPAMA augmenté du glissement vieillesse technicité, pour 955785€.
- Le paiement des ARE : 19 992,81
- L'évolution du taux de cotisation CNRACL, la cotisation au centre de gestion et les astreintes pour 33 184€

Cette dépense est en hausse par rapport au réalisé de 2025 où le chapitre 012 s'élevait à 860 155,47 €

Les charges à caractères générales :

Sont inscrites au budget 2025 les actions nouvelles suivantes :

- Les actions du PAPI 3 : 113 260€
- Micro projet européen : 23 000€
- Les visites techniques et l'entretien des ouvrages de l'EPAMA (Digues de Létanne et ZRDC de Mouzon) : 19 000€
- Nouveaux contrats d'assurances (Automobiles, bâtiments, RC, protection juridique et risques statutaires) : 71 317€ En hausse de 74,6% par rapport au réalisé 2025.
- Imputation d'achat de logiciel de modélisation à l'article 6512 : 14 850€

Les autres dépenses de fonctionnement

- Les intérêts d'emprunts :
 - Prêt de 2021 (études sédimentaire, Osiris, site internet) : 402€
 - Prêt de 2022 (siège EPAMA) : 10883€
 - Prêt de 2024 (TVA du Projet HEBMA) : taux variable estimé à 92 000€
 - Prêt de 2025 (prêt relais HEBMA) : 131 000€
- Les amortissements : 160 000€

- Les recettes de fonctionnement

Le budget de fonctionnement serait équilibré en 2025 par les recettes suivantes :

Les aides accordées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)

La convention de partenariat conclue avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse intègre des aides à l'animation.

Ces aides sont versées en fonction du temps passé par les ingénieurs et techniciens de l'EPAMA - EPTB Meuse sur certaines missions. L'AERM participe aussi à la prise en charge des frais de mission : déplacements, repas, hébergements.

En 2026 une aide de 265 000€ a été demandée à l'AERM pour le temps passé sur les missions suivantes :

- Plan et PAPI Meuse 3
- Amélioration continue du modèle hydraulique de la Meuse
- Mise en œuvre de l'étude sédimentaire du fleuve Meuse
- Programmes d'aménagements hydrauliques et environnementaux du bassin de la Meuse amont – HEBMA
- Programme d'aménagement de gestion des écoulements du Vair à Contrexéville - AGECE
- Aménagement des seuils de la Meuse médiane - suivi post travaux
- Programme de restauration de la Meuse et de ses affluents dans le secteur de Saint-Mihiel
- Programme d'aménagements hydrauliques et environnementaux dans le Pays Sedanais
- Programme de restauration de la Semoy et de ses affluents
- Projet globalisé Meuse aval – PGMA
- Programme de restauration du Billonneau
- Assistance à maîtrise d'ouvrage aux collectivités membres

- Sensibilisation à la gestion du risque et outil Osiris
- Participation et animation de réseaux de connaissances et d'échanges d'expériences
- Communication en faveur d'une gestion durable des milieux aquatiques

L'agence de l'eau a accordé une subvention de 100 000€ dans le cadre des études en régie portant sur :

- La gestion quantitative de l'eau - Projet SAGE
- Milieux humides et biodiversité

Les aides de l'Etat

Une aide de l'Etat a été demandée pour le financement des missions d'animation :

- Les Fonds Barnier l'animation du PAPI 3 : 32 277€
- Les Fonds Barnier/Agence de l'Eau et Région Grand Est pour le PAPI : 87 409€
- Les fonds européens pour le micro projet sur la renouée : 23 000€
- La région participe à l'étude quantitative de l'eau à hauteur de 6 500€

Les remboursements de charges et salaires

- Participation d'une collectivité suite au recrutement d'un agent FMPE : 21 036€
- Participation de la communauté de communes Ardennes Rives de Meuse pour la gestion de la rénovation des digues de Givet : 32 500€
- Indemnités journalières pour agent en congés maternité : 12000€

Les cotisations des adhérents

La cotisation des Départements et de la Région s'élèvera en 2026 à :

- 🔴 41 736€ pour le département des Ardennes
- 🔴 19 914€ pour le département de la Meuse
- 🔴 8 647€ pour le département des Vosges
- 🔴 1 878€ pour le département de la Haute-Marne
- 🔴 140 000€ pour la Région Grand Est

Lors du débat d'orientations budgétaires du 5 février 2026, le Président avait présenté une augmentation des cotisations de 78 000€. Cette hausse se justifie par le recrutementsde nouveaux agents (comptable supplémentaire, chargé de mission SAGE, Chef de projet Dignes)

Pour rappel, la participation des EPCI adhérents est calculée pour 75% selon l'importance de la population et pour 25% selon la surface occupée du bassin versant

Le tableau ci-après met en œuvre ce calcul :

[illegible]

- Dépenses et recettes d'investissement

Les opérations que l'EPAMA effectue pour son propre compte :

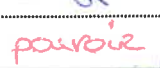
- L'achat de logiciel (OVH, Ségilog, Adobe) : 2 450€
- Pose de repères de crue et d'échelles limnimétriques : 44 500€
- Matériel informatique pour 7 000€ TTC (ordinateurs vieillissants)
- Travaux de bardage au siège de l'EPAMA et mobilier : 6 818€ TTC

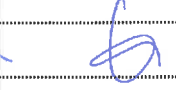
Les opérations que l'EPAMA mène en délégation de compétence :

Ces opérations sont inscrites en « opération pour compte de tiers ».

OPERATIONS		Délégant	Dépenses inscrites BP 2026 RàR compris
Aménagement des seuils de la Meuse médiane	Travaux et MOE	Sammiellois	603,03 €
	Suivis post travaux N+1 et N+3		81 732 ,00 €
Projet restauration Semoy	Phase conception & travaux	Vallées et Plateau d'Ardenne	1 222 343,47 €
Gestion différenciée de la Vence	Bon de commande	Crêtes Préardennaises	22 044,00 €
Aménagement de gestion des écoulements de Contrexéville	Phase conception	Terre d'Eau	35 633,70 €
Gestion différenciée de la Vence	Bon de commande	Ardenne Métropole	12 000,00€
Protection contre les inondations et restauration des cours d'eau du Pays Sedanais	Phase conception	Ardenne Métropole	1 985 403,04 €
HEBMA	Travaux et couts annexes	Ouest Vosgien et Terre d'Eau	11 774 945,44 €
	Suivis post travaux	Ouest Vosgien et Terre d'Eau	21 186,00 €
Projet Globalisé Meuse Aval	Etudes	ARM / VPA / Crêtes / Ardenne Métro	327 224,10 €
Restauration Meuse et affluents	Phase conception Phase Travaux	Sammiellois/Aire à l'Argonne/VMVS	44 895,34 € 1 153 777,22 €
Projet Billonneau	Phase conception Phase Travaux	Val de Meuse Voie Sacrée	11 246,43 € 244 228,71 €
Restauration des digues du port de Givet	Conception et Travaux	Ardenne Rives de Meuse	13 250 620,82€

Vendredi 6 mars 2026 - 10h30 - Châlons-en-Champagne

Organisme	Nom	Présent / Représenté par	Signature
CA Ardenne Métropole	M. Farid BESSADI	PRESENT	
CA Ardenne Métropole	M. Philippe CLAUDE	PRESENT	
CA Ardenne Métropole	M. Jean-François GOSSET	/ suppl. M. DUFLOX excusé	EXCUSE
CA Ardenne Métropole	Mme Inès de MONTGON	PRESENTE	
CA Ardenne Métropole	M. Didier HERBILLON	← Marzia DE BONI	
CA Longwy	Mme Véronique CASTRONOVO	PRESENTE	
CA Longwy	Mme Edith COLIN	/	EXCUSEE
CA Longwy	Jean-Marc FOURNEL		
CA Longwy	Mathieu SERVAGI	PRESENT	
Codecom Aire à l'Argonne	Christian WEISS		
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Bernard DEKENS	PRESENT	
Codecom Ardenne Rives de Meuse	Mme Dominique FLORES	PRESENTE	
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Jean-Marie BARREDA	PRESENT	
Codecom Argonne Meuse	M. Christian MAGISSON	PRESENT	
Codecom Crêtes Préardennaises	M. Pascal MAUROY	← Daniel THOMAS	
Codecom Crêtes Préardennaises	M. Emmanuel BAUDART	PRESENT	
Codecom Val de Meuse Voie Sacrée	M. Pascal LEPAGE	PRESENT	
Codecom Val de Meuse Voie Sacrée	M. Hervé CORVISIER	PRESENT	
Codecom Ouest Vosgien	M. Michel LALLEMAND	PRESENT	
Codecom Ouest Vosgien	M. Yvon HUMBLLOT	← Stéphane LEBLANC	
Codecom Ouest Vosgien	M. Jean SIMONIN	← Jean-Marie CREVISY	
Codecom Pays Colombey Sud Toulais	Jean-Pierre CALLAIS	/ suppl. ? excusé	EXCUSE
Codecom Pays Colombey Sud Toulais	Gérard WECKERING	/	EXCUSE
Codecom Pays Stenay Val Dunois	Jean-Pierre CORVISIER	PRESENT	
Codecom Pays Stenay Val Dunois	Alain REUTER		
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Jean-Yves JONET	PRESENT	
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Géry TRONÇON	Pourvoir à M. JONET	pourvoir
Codecom du Sammiellois	M. Jean-François VALLOIRE	PRESENT	
Codecom du Sammiellois	M. Alain DUPOMMIER	PRESENT	
Codecom Terre d'Eau	M. Dominique COLLIN	/	EXCUSE
Codecom Terre d'Eau	M. Claude VALDENAIRE	PRESENT	
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. Kévin GENGOUX	PRESENT	

Organisme	Nom	Présent / Représenté par	Signature
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. Yannick ROSSATO	PRESENT	
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. André LIEBEAUX	Régis DEPAIX	
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	M. Frédéric BALAUD	/	EXCUSE
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	Mme Sylvaine GERARD		
SIAC	Eric GILLARDIN	PRESENT	
Conseil Départemental des Ardennes	M. Pierre CORDIER		
Conseil Départemental des Ardennes	Mme Else JOSPEH	/	EXCUSEE
Conseil Départemental des Ardennes	M. Michel NORMAND	PRESENT	
Conseil Départemental de la Haute-Marne	Mme Sylviane DENIS	suppl. D. THIERIOT excusé	
Conseil Départemental de la Haute-Marne	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER	/	EXCUSEE
Conseil Départemental de la Meuse	Mme Danielle COMBE	PRESENTE	
Conseil Départemental de la Meuse	M. Jean-Philippe VAUTRIN	/	EXCUSE
Conseil Départemental de la Meuse	Mme Valérie WOITIER	PRESENTE	
Conseil Départemental des Vosges	Mme Dominique HUMBERT	PRESENTE	
Conseil Départemental des Vosges	M. Benoît JOURDAIN	/	EXCUSE
Région Grand Est	M. Christophe DUMONT		
Région Grand Est	Mme Pascale GAILLOT	PRESENTE	
Région Grand Est	M. Marc MAILFAIT		
Région Grand Est	M. Philippe MANGIN		
Région Grand Est	M. Guillaume MARECHAL		
Région Grand Est	M. Franck MENONVILLE	/	EXCUSE

Titulaires : 53 - Quorum : 28